

COMMUNE DE GRANDFONTAINE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Membres en fonction : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 30 novembre 2018
Sous la présidence de Monsieur REMY Philippe

PRESENTS : Monsieur REMY Philippe, Madame GEWINNER Elisabeth, Monsieur WEISHAAR Bruno, Madame PHILBERT Andrée, Monsieur MEISSONNIER David, Monsieur CANAL Patrice, Monsieur CHARPENTIER Christian,

PROCURATIONS : Monsieur CUNY Julien par Monsieur MEISSONNIER David, Monsieur JESSEL Christophe par Madame PHILBERT Andrée

ABSENT EXCUSE : Madame PFAUE Patricia

ABSENT : Madame REMY Aurélia

ORDRE DU JOUR

1. Vente de la dameuse
 2. Convention occupation des sols ES Développement durable (Pont rue du Haut Fourneau)
- Divers

43/30/11/2018 VENTE DE LA DAMEUSE (DE 2018 043)

Monsieur le Maire informe le conseil que la dameuse appartenant à la commune, a trouvé acheteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la vente de la dameuse ROLBA TURBOTRAC 150, 153 cm, à la société L.D.G GLISSE située Les Chamignoux 03360 ISLE ET BARDAIS pour la somme de 5 324.43 €.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent
- Autorise la recette au compte 7788

44/30/11/2018 CONVENTION OCCUPATION DES SOLS ELECTRICITE DE STRASBOURG DEVELOPPEMENT DURABLE (DE 2018 044)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Electricité de Strasbourg Développement Durable souhaite construire un pont et implanter une pile de support de ce pont sur la parcelle cadastrée section 9 n°42 appartenant au domaine privé de la commune.

Le surplomb de la parcelle représente 10 m² et la pile de support 2m².

Une convention doit être établie avec l'Electricité de Strasbourg Développement durable pour fixer les modalités d'occupation privatives de la parcelle concernant ce pont.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention et tout acte y afférent avec l'Electricité de Strasbourg Développement Durable.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30

M. REMY Philippe

Mme GEWINNER Elisabeth

M. WEISHAAR Bruno

Mme PHILBERT Andrée

M. MEISSONNIER David

M. CUNY Julien Représenté

M. CANAL Patrice

M. CHARPENTIER Christian

M. JESSEL Christophe Représenté

Mme DIDIER Aurélia Absente

Mme PFAUE Patricia Absente excusée